

MODE DE VIE

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique stipule que l'école a pour mission, dans le respect de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves.

À l'image de la société dont elle fait partie, l'école Le Tournesol a le devoir de veiller au respect des droits individuels et collectifs et d'inculquer à l'élève le sens des responsabilités. C'est pourquoi l'école Le Tournesol s'est dotée d'un mode de vie favorisant l'établissement de relations harmonieuses visant à protéger la santé physique et mentale de chacun. Pour favoriser le vivre-ensemble, l'élève doit développer des compétences sociales et émotionnelles qui lui permettront d'être un citoyen respectueux.

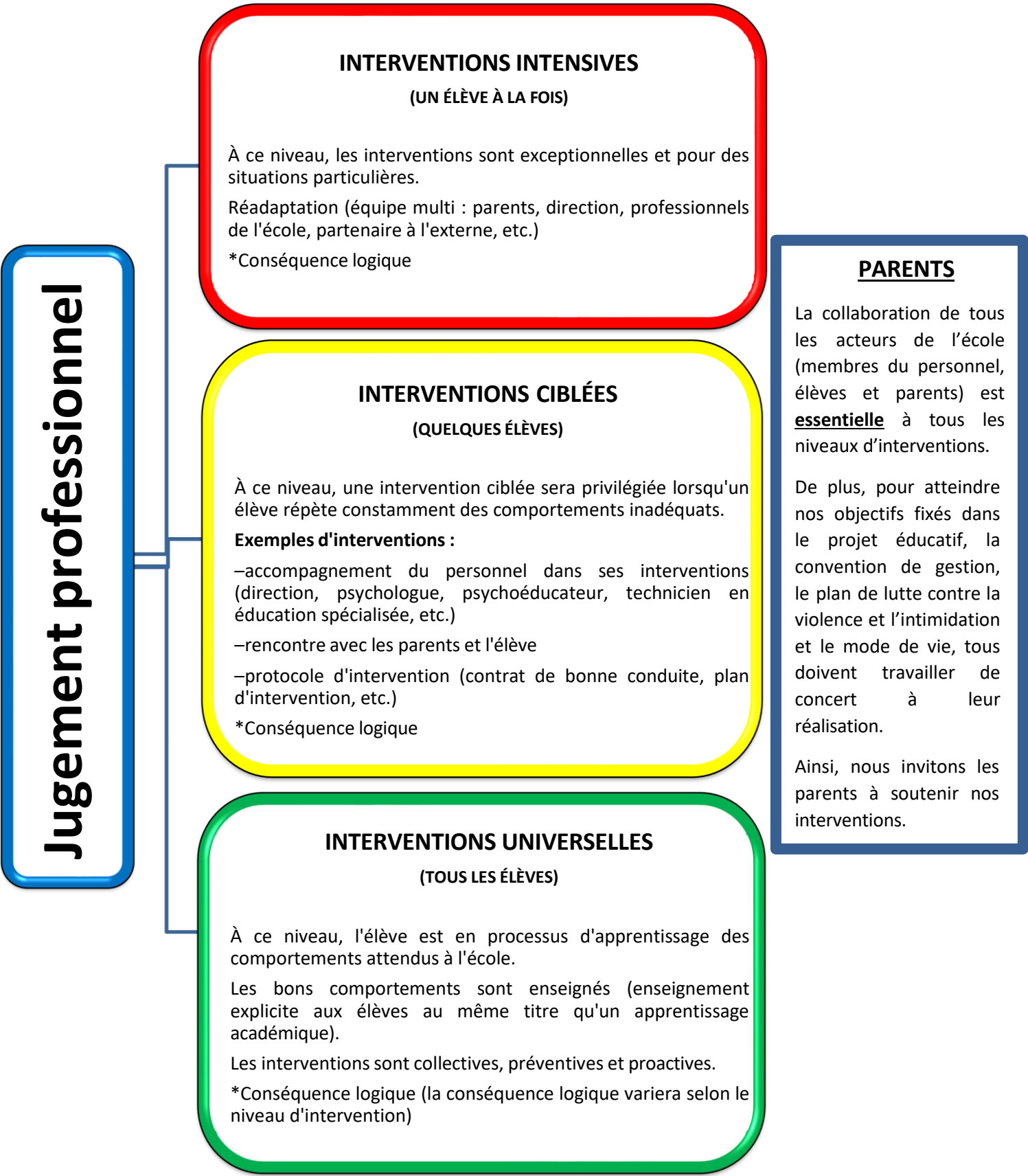
Le mode de vie est un contrat **collectif** liant toutes les personnes associées à la mission éducative de l'école et à son projet éducatif. Il sert de cadre de référence aux comportements attendus à l'école. Le **mode de vie** est dynamisé par une approche mettant en scène des stratégies d'enseignement qui facilitent l'apprentissage des comportements. Travaillons tous ensemble pour assurer la qualité et le bon déroulement de l'ensemble des activités éducatives offertes par notre école.

« Tu me dis, j'oublie. Tu
m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends. »

Benjamin Franklin

Fonctionnement du mode de vie

Lorsqu'un élève ne respecte pas une règle du mode de vie, tout membre du personnel sera invité à lui enseigner le comportement approprié et lui expliquer le pourquoi. Selon le jugement professionnel de l'intervenant, une conséquence logique pourrait être appliquée.



Principes	Règles (comportements attendus)	Raisons (pourquoi le faire)	Ce que nous voulons «voir, entendre, ressentir»
Je me respecte Valeurs : respect de soi, responsabilité, engagement, autonomie	1.1 Je m'habille convenablement pour venir à l'école selon les activités prévues et la température (voir annexe code vestimentaire)	pour être confortable lorsque je joue dehors. parce qu' il y a des tenues pour sortir en famille, faire du sport et d'autres pour aller à l'école.	Te voir avec des vêtements adéquats selon l'activité et te voir bien chaussé. 
	1.2 Je mange une collation santé : Collations à base de fruits, de produits laitiers et de produits céréaliers à grains entiers, et éviter ceux riches en matières grasses et en sucre (voir Cadre de référence relatif à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif du CSSP)	pour mieux soutenir mon attention.	Te voir en santé. Ressentir ton énergie.  
	1.3 Je prends soin de mon hygiène personnelle	pour avoir une image positive de moi-même. par respect pour les autres.	Te voir bien dans ta peau. 
Je respecte les autres Valeurs : respect des autres, responsabilité, engagement, autonomie, politesse, écoute, entraide, empathie	2.1 Je respecte tous les adultes de l'école en parole et en geste Ex. : vocabulaire, gestuelle et un ton de voix empreint de respect.	parce que c'est le rôle des adultes de m'accompagner. pour maintenir un climat sain et agréable.	Te voir développer de bonnes relations entre les adultes. T'entendre être poli et courtois. Ressentir du savoir-vivre.   
	2.2 Je respecte tous les élèves de l'école en parole et en geste parle avec calme et politesse j'adopte des comportements harmonieux je laisse aux autres ce qui leur appartient	pour mieux se comprendre entre nous et vivre dans un climat agréable. pour avoir de bonnes relations avec les autres. pour me sentir bien et en sécurité dans mon école.	Te voir respectueux. Ressentir de l'entraide, de l'empathie et de bonnes relations.  
	2.3 Je circule calmement et je suis en silence lorsqu'on me le demande	par respect pour les autres. pour permettre un climat agréable et favorable aux apprentissages. pour assurer ma sécurité physique et celle des autres.	Ressentir le calme et le bien-être. 
	2.4 Je m'ouvre à la différence	pour reconnaître que chaque personne a sa valeur, ses forces et ses besoins.	Te voir et t'entendre accepter la différence. Ressentir que chacun a sa place.   

<u>Je respecte mon environnement</u>	3.1 Je prends soin de mon matériel, de celui qui m’est prêté et de tout ce qui m’entoure	pour reconnaître la valeur des choses et pour garder le matériel en bon état.	Te voir être écoresponsable. 
<u>Je suis responsable de ma réussite</u> Valeurs : rigueur, efforts, assiduité, créativité, motivation, persévérance	4.1 Je fais le travail demandé	pour apprendre et me donner toutes les chances de progresser.	Te voir être responsable. Ressentir de la fierté et développer un sentiment d’appartenance.  
	4.2 J’ai le matériel scolaire requis pour mes cours	pour bien accomplir mon travail, pour éviter de prendre du retard dans mes apprentissages et pour maintenir ma motivation scolaire.	
	4.3 Je suis présent à l’heure et à l’endroit prévu	pour développer de bonnes habitudes de travail.	
	4.4 Je m’engage envers mes apprentissages	pour être prêt pour mes apprentissages pour favoriser ma réussite scolaire	

La résolution de conflit à l’école Le Tournesol

Développer des habiletés sociales

L’école Le Tournesol valorise et encourage les bons comportements. C'est pourquoi le personnel de l’école félicitera les élèves qui développeront de bonnes habiletés sociales. Par ailleurs, afin d’encourager les élèves à utiliser des méthodes pacifiques et de développer leurs compétences socioémotionnelles, nous poursuivrons l’application du programme Hors piste.

Retenue

Fonctionnement

En cas de comportement nécessitant une intervention ciblée ou intensive, il se pourrait que le choix de l’intervention soit la retenue.

Code vestimentaire

Je respecte la propreté, la décence et les convenances

Je porte des vêtements adéquats pour venir à l'école. Je m'habille proprement et convenablement selon la saison. Tout vêtement, coiffure ou accessoire de mode inapproprié pour un milieu scolaire est interdit :

- Vêtement avec signe de violence, sandales de plage, bretelles spaghettis, jupe ou short trop court, vêtement qui laisse voir le sous-vêtement, etc. J'enlève ma casquette ou mon chapeau au vestiaire et je porte des chaussures en tout temps.
- Je porte les vêtements exigés pour les cours d’éducation physique (tenue vestimentaire autre que celle portée en classe, les espadrilles doivent être attachées et ajustées à mes pieds).



VOIR



ENTENDRE



RESSENTIR

DIRECTIVE DU MEQ SUR L'INTERDICTION DES CELLULAIRES EN CLASSE

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours.

De plus, la direction de l'établissement a décidé d'interdire totalement l'utilisation des appareils mentionnés précédemment dans l'établissement (dans les aires communes, les casiers, etc.), et aussi sur son terrain.

Les seules exceptions à cette interdiction sont les suivantes :

- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou
- si l'état de santé d'un élève le requiert*; ou
- si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent*.

* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

Lorsqu'une exception est applicable, l'élève devra alors utiliser son appareil uniquement dans les circonstances permises. Lorsque l'exception n'est pas applicable, l'élève devra laisser son appareil à l'endroit indiqué par la direction.

- En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée.
- En cas de récidive la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.

Cascade d'interventions

Dans tous les cas, **une modélisation du comportement attendu doit être faite** en tout temps auprès de l'élève. Cette matrice sert à guider les intervenants de façon non restrictive dans la mise en place de conséquences éducatives cohérentes, signifiantes et adaptées en fonction des besoins et de la dynamique de chaque enfant. Ce sont des moyens proposés.



Comportements

Sévère	1. Se bagarrer avec intention de blesser 2. Taxer 3. Fuguer 4. Intimidation 5. Menacer, harceler, forcer quelqu'un à faire quelque chose contre son gré 6. Faire une crise avec perte de contrôle, cris, coups, etc. 7. A- Faire des commentaires ou images désobligeants B- Faire des commentaires ou images désobligeants par les médias sociaux ou cyber intimidation 8. Faire des commentaires ou des gestes sexistes, homophobes, racistes 9. Poser des gestes sexuels, vulgaires ou déplacés 10. Autre
Grave (Majeur)	1. Commettre des actions qui blessent physiquement (mord, pousse, donne des coups, crache, etc.) 2. Voler, briser des objets 3. Vandaliser 4. Lancer des objets 5. Se mettre debout sur des meubles 6. Un objet jugé dangereux (ex. couteau) 7. Autre
Léger (Mineur)	1. Mentir 2. Argumenter 3. Provoquer, s'opposer 4. Utiliser un langage inapproprié 5. Refuser de travailler 6. Refuser de coopérer 7. Courir dans les corridors 8. Encourager les mauvais comportements 9. Bousculer dans le rang 10. Ne pas suivre les consignes 11. Autre

Interventions

Sévère	• Contrat d'engagement • Geste de réparation envers la victime • Réflexion écrite signée parent (près du photocopieur) • Contacter les parents • Retrait de l'élève • Suspension interne • Enseignement d'habiletés sociales • Informer la direction	• Rencontre parent-élève- enseignant direction • Geste de réparation envers la victime • Organisation des moments problématiques • Suspension interne • Rencontre avec un professionnel • Enseignement d'habiletés sociales • Élaboration / Révision du plan d'intervention • Procédure du Plan de lutte à la violence et à l'intimidation • Séquence d'intervention	• Rencontre parent-élève-enseignant-professionnel-direction • Geste de réparation envers la victime • Suspension interne • Rencontre avec un policier-éducateur • Référence-demande vers un service spécialisé
Grave (Majeur)	• Excuses verbales ou écrites • Modélisation du bon comportement • Réflexion signée du parent • Geste de réparation cohérent (voir la liste suggérée au verso) • Garde à vue en lien avec l'évènement	• Rencontre avec TES • Modélisation du bon comportement par l'intervenant concerné • Geste de réparation cohérent (voir liste au verso) • Récréations supervisées • Feuille de route • Rencontre avec : TES?, autres enseignants?, professionnel? • Séquence d'intervention	• Rencontre parent-élève-enseignant-direction • Geste de réparation envers la victime • Organisation des moments problématiques • Implication d'un professionnel • Enseignement d'habiletés sociales • Élaboration / Révision du plan d'intervention • Séquence d'intervention
Léger (Mineur)	• Excuses verbales • Modélisation du bon comportement	• Modélisation du bon comportement • Excuses verbales ou écrites (canevas près du photocopieur) • Réflexion signée parent (voir près du photocopieur) • Geste de réparation cohérent • Enseignement des habiletés sociales	• Modélisation du bon comportement • Excuses verbales ou écrites • Réflexion signée parent (voir près du photocopieur) • Conséquence logique • Geste de réparation cohérent (voir verso) • Rencontre avec TES • Feuille de route • Séquence d'intervention
Faible (1,2)		Moyenne (3,4)	Élevée (5 +)

